

Versailles, le 15 mai 2020

Courrier commun SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU

Objet : Rôle des élu.e.s dans les opération de mouvement intra-académique

Madame la Rectrice,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Secrétaire générale adjointe-DRH,

Nous sommes dans un contexte de crise sanitaire exceptionnel et les changements imposés dans le mode opératoire, pour la phase Intra du mouvement qui était déjà engagée dans l'ensemble des académies, entraînent, nous le savons, des difficultés supplémentaires pour les services.

La loi de Transformation de la Fonction Publique a engendré la mise à l'écart des élu.e.s des personnels de tous les actes de gestion concernant la mobilité des personnels. Compte tenu des importantes difficultés rencontrées et même des obstacles mis au travail des organisations syndicales, pour le mouvement inter, nous demandons pour le mouvement intra que soient facilités l'information des élu.es et leurs échanges avec les gestionnaires, sur l'application des règles du mouvement, mais aussi sur les situations individuelles. Pour cela, l'organisation de groupes de travail nous paraît indispensable. L'expertise et la compétence des élu.e.s, loin de constituer un frein, peuvent constituer un appui pour les services pour la réalisation de cette phase Intra, qui concerne plusieurs milliers de demandeurs dans l'académie de Versailles, et permettre d'éviter des erreurs et les nombreux recours qui risqueraient d'en découler.

L'importance du rôle des élu.e.s n'est plus à démontrer dans cette période de crise sans précédent, où les organisations syndicales et leurs représentants sont très régulièrement sollicités, dans le cadre de différentes instances (bilatérales, multilatérales, CHSCT).

Le paritarisme est plus que jamais utile ; faciliter l'action des élu.e.s des personnels, concernant les opérations de mouvement, en rétablissant des groupes de travail, peut

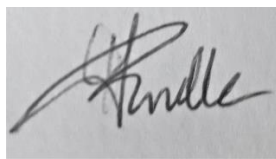
permettre un déroulement plus satisfaisant de celles-ci. Cette proposition, de bon sens, serait de nature à restaurer la confiance des personnels dans l'Administration.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande. Soyez assurés, Madame la Rectrice, Monsieur le Secrétaire général, Madame la Secrétaire générale adjointe-DRH, de notre dévouement au Service public d'éducation.

Bruno Maréchal
Co-secrétaire académique
du SNEP-FSU Versailles



Maud Ruelle-Personnaz
co-secrétaire générale
du SNES-FSU Versailles



GUYON Olivier
Secrétaire académique
du SNUEP-FSU Versailles

